

CONSEIL D'ADMINISTRATION du Mardi 28 février 2023 / 18h  
COMpte RENDU

ORDRE DU JOUR

---

1. APPROBATION DU COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION PRÉCÉDENT ;
2. DÉBAT D'ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES POUR 2023 ;
3. ANNULATION DE TITRES SUR EXERCICES ANTÉRIEUR ;
4. CONSIGNES ET MODALITÉS DE PRISE EN CHARGE DES FRAIS DE DÉPLACEMENTS ;
5. POINT DIVERS ;

Les membres du Conseil d'administration se sont réunis le mardi 28 février 2023 à 18h00 à Le Pouzin, siège de l'EPIC NUMERIAN, régulièrement convoqués par le Président M. Jérôme BERNARD en date du 23 février 2023.

Présent(e)s : M. Jérôme BERNARD, Mme Julie LESGOURGUES (Suppléante de Mme Bérange JOANNY)

Présent(e)s en visioconférence : M. Mickaël BOUCHARDON, Mme Christelle REYNAUD, M. Jérôme LEBRAT, Mme Stella BSERENI

Absent(e)s : /

Excusé(e)s : /

Pouvoirs : /

Assistaient en tant qu'invités : M. Jean-Charles MANRIQUE, Mme Victoria BRIELLE et Mme Samantha CORVIONE

Nombre de membres en exercice : 6

Nombre de membres présents : 6

Nombre de suffrages exprimés : 6

- Pour : 6
- Contre : 0
- Abstention : 0

Secrétaire de séance : M. Mickaël BOUCHARDON

## 1. APPROBATION DU COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION PRÉCÉDENT

---

Le Président invite les membres du conseil d'administration à approuver le compte rendu du Conseil d'Administration du 2 décembre 2022.

**Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.**

## 2. DÉBAT D'ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES POUR 2023

---

En application des articles L.2312-1, L.3312-1 et L.5211-36 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est présenté au Conseil d'administration les orientations budgétaires du Numérian.

Le débat d'orientation budgétaire doit faire l'objet d'un rapport donnant lieu à un débat d'orientation budgétaire dont il est pris acte par l'assemblée délibérante.

Le rapport et la délibération seront transmis en Préfecture et feront l'objet d'une publication.

**Le Conseil d'Administration prend acte après en avoir débattu, du rapport a annexé, relatif au « débat d'orientation budgétaire 2023 » de l'EPIC Numérian.**

**Le rapport du DOB est joint au compte rendu.**

## 3. ANNULATION DE TITRES SUR EXERCICE ANTÉRIEUR

---

En 2021 et 2022, plusieurs factures ont été émises à tort.

Il convient donc d'annuler ces titres sur exercice antérieur.

**Le Conseil d'Administration a voté à l'unanimité la délibération relative à l'annulation des titres sur exercice antérieur.**

## 4. CONSIGNES ET MODALITÉS DE PRISE EN CHARGE DES FRAIS DE DÉPLACEMENTS

---

Il a été soumis à approbation la délibération concernant les consignes et modalités de prise en charge des frais de déplacements, pour faciliter le remboursement des agents via un arrêté.

**Le Conseil d'Administration a voté à l'unanimité la délibération concernant les conditions et modalités de prise en charge des frais de déplacement.**

## 5. POINT DIVERS

---

- Les deux audits, financier et l'audit juridique, ont été rapidement exposés. Les membres du conseil d'administration, qui sont également membres du Conseil Syndical, avaient déjà assisté à la présentation auparavant.
- Mme Victoria Brielle soulève une problématique au niveau de l'éducation nationale : les enseignants ne sont pas informés qu'ils peuvent solliciter Numérian pour résoudre leurs problèmes matériels. Il convient donc de trouver un moyen efficace pour leur transmettre ces informations. Bien que l'idée d'envoyer des

e-mails aux communes soit proposée, il est légitime de se demander si ces messages seront systématiquement relayés.

M. Jean-Charles Manrique propose de voir directement avec le DASEN lors de leur prochaine rencontre.

- Mme Julie Lesgourgues nous communique le sondage NUMÉRIAN réalisé en interne au sein de l'OT :
- Points Forts
  - L'espace commun
  - Les problèmes sont rapidement résolus
- Points Négatifs
  - Coupure de réseau fréquente
  - Les mises à jour causent des problèmes de serveur
  - Les logiciels tels qu'Adobe sont lents sur le serveur, entraînant des dysfonctionnements pour les autres postes de travail
  - Problème avec la fonction copier-coller sur le serveur
  - Les sauvegardes et les archives encombrant les boîtes de messagerie

M. Manrique explique que lorsqu'un problème de réseau survient chez nos clients, il est difficile de déterminer si la source du problème provient de NUMÉRIAN ou de leur fournisseur d'accès, car nos données circulent dans un canal qui ne nous appartient pas.

Heureusement, il existe des logiciels permettant d'identifier l'origine du dysfonctionnement.

- Mme Reynaud a évoqué des préoccupations concernant la boîte mail Zimbra, la trouvant peu performante.

M. Manrique a confirmé que les différentes boîtes mails n'étaient pas interconnectées, et que cette question devrait être étudiée.

M. Lebrat a également abordé le même sujet en soulignant que Zimbra Pro était trop coûteux pour la mairie de La Voulte.

- Il a été demandé de programmer un repas à la Voulte avec tous les Vice-présidents.

En ce qui concerne le prochain Conseil Syndical, il se tiendra le jeudi 30 mars à 9h30 et sera suivi par le Conseil d'Administration.

La séance est levée à 18h45.